

AGRO-INDUSTRIE : Les Grands Moulins de Strasbourg placés en redressement judiciaire

Les [GRANDS MOULINS DE STRASBOURG - GMS MEUNERIE](http://www.grandsmoulinsdestrasbourg.com) / T : 03.88.60.84.00, première minoterie d'Alsace et du Grand Est, ont été placés avant-hier, lundi 3 septembre, en redressement judiciaire par la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Strasbourg. L'entreprise dispose désormais d'un délai de six mois pour trouver un repreneur ou un groupe auquel s'adosser, a expliqué Claude-Maxime Weil, l'administrateur judiciaire chargé du dossier. Une audience intermédiaire a d'ores et déjà été fixée au 22 octobre prochain. www.grandsmoulinsdestrasbourg.com